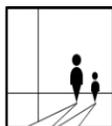


**LES MEMBRES DU
COLLECTIF RASED
DE L'ACADEMIE DE
LIMOGES 19,23,87**



A. R. E. N 87
Association des Rééducateurs de
l'Éducation Nationale de la Haute Vienne



Mesdames, Messieurs les maires de Corrèze, de Creuse et de Haute-Vienne,
Mesdames, Messieurs les députés de Corrèze, de Creuse et de Haute-Vienne,
Madame la sénatrice, Messieurs les sénateurs de Corrèze, de Creuse et de Haute-Vienne
Madame la présidente du conseil départemental de la Creuse,
messieurs les présidents des conseils départementaux de Corrèze et de Haute-Vienne

Limoges, le 06/01/25

Objet : Alerte concernant l'inégalité de traitement des élèves en difficultés de vos territoires.

Mesdames, Messieurs les élu.e.s,

Nous, organisations syndicales et associations professionnelles des RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), souhaitons vous alerter sur les inégalités croissantes dans l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire et psychique sur vos territoires.

Depuis 2007, plus de la moitié des postes RASED ont été supprimés laissant de nombreux secteurs partiellement ou totalement dépourvu d'accompagnement, notamment dans les zones périurbaines et rurales. Certains secteurs, particulièrement vastes, rendent impossible une intervention efficace et régulière des professionnels des RASED.

Pourtant, le RASED est un service public gratuit, essentiel pour répondre aux besoins des élèves en difficulté. Il peut être sollicité par les enseignants, les parents et les enfants. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité unique dans la lutte contre la difficulté scolaire.

Pour un fonctionnement efficient, un RASED doit reposer sur la complémentarité d'un psychologue de l'Éducation Nationale, d'un enseignant spécialisé en aide pédagogique et d'un enseignant spécialisé en aide rééducative/relationnelle. Malheureusement, ce triptyque est aujourd'hui rarement respecté. Dans de nombreux secteurs, seul(e) le/la psychologue scolaire de l'éducation Nationale est présent(e).

La complémentarité des missions et compétences professionnelles de chacun de ses membres permettant aux élèves en difficultés de bénéficier d'une aide au plus près de leurs besoins n'est donc plus assurée. L'externalisation de cette aide a pour conséquence d'engorger les structures d'aide et de soins telles que les CMPP et les services psychiatriques, générant des délais d'attente inacceptables pour les familles.

Vous êtes, en tant qu'élue·e·s de terrain, pleinement conscient·e·s des obstacles que rencontrent certaines familles pour accéder à ces structures, ainsi que de l'impact de ces délais sur le climat scolaire de nos écoles, sur l'éducation et sur la santé des enfants. Certaines familles en ruralité ne peuvent pas accéder à ces services externes à l'école du fait de l'éloignement et des difficultés de transports. Le RASED, implanté dans l'école, reste pour certaines familles la première (et parfois la seule) porte d'accès à du soin et/ou à de la rééducation pour leur enfant. En l'absence d'un accompagnement adapté et de proximité, les difficultés s'aggravent, chez l'enfant, dans les familles mais aussi auprès des enseignants, renforçant les inégalités sociales et territoriales et médicalisant davantage la réponse aux problèmes scolaires.

Notre vive inquiétude nous conduit à vous solliciter, en tant qu'élue·e·s et représentant·e·s de l'ensemble des habitant·e·s de vos territoires, afin que vous apportiez votre soutien et interveniez auprès des autorités compétentes. Nous demandons :

- que le vœu d'un RASED complet sur l'ensemble des territoires soit visibilisé, rappelé, souligné par tous (cf: exemple de motion de soutien des RASED en vue de vos différentes instances)
- qu'aucun poste de RASED ne soit supprimé lors des ajustements de la carte scolaire,
- que chaque RASED soit doté des trois professionnels indispensables à son bon fonctionnement, comme prévu lors de sa création,
- et qu'un ratio équitable (un RASED complet pour 700 à 800 élèves, voire 500 à 600 élèves selon les besoins locaux) soit respecté, afin de garantir à tous les élèves de vos territoires un accompagnement adapté et une égalité de traitement face à leurs difficultés.

Veillez recevoir Mesdames, Messieurs les élu.e.s de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Collectif RASED de l'académie de Limoges 19,23,87